

fil du premier, donna aux Anglais le territoire inoccupé du Haut-Canada, réservant le Bas-Canada pour l'élément français.

Quelques pointes lancées à travers les débats nous donnent à entendre que Pitt craignait de voir les Anglais absorbés par les Canadiens. Il ne répondit pas et fit passer le bill divisant la colonie en deux provinces.

Cette mesure, disait-on, était calquée sur le régime politique de l'Angleterre. Oui, mais avec des variantes. De nos jours on trouve que c'était une moquerie, tant le bill de 1791 n'est pas pareil à la constitution britannique. Voilà encore les idées d'aujourd'hui que l'on tente d'ajuster aux choses du passé. L'état de la constitution, tel que Pitt l'avait en main, n'est plus le même à présent. Dans l'intervalle de cent trente ans on a changé le manche de ce couteau et ensuite la lame.

Sous George III le roi nommait ses ministres, les prenant n'importe où, dans les deux, trois ou quatre partis à la fois et tout cela marchait à la volonté du souverain, sans égard pour l'opinion des Chambres. C'est ce que nous avons eu.

Les comptes publics n'étaient mis devant les Communes que pour un tiers ou une moitié du tout. Le reste était le secret du ministère. C'est ce que nous avons eu.

Les emplois étaient donnés sans consulter les Chambres. Nombre de salaires dépassaient tout chiffre raisonnable. Il y avait quantité de sinécures, une longue liste de pensions, mais le parlement ne pouvait y toucher. C'est ce que nous avons eu.

Le service civil était à la dévotion des ministres et ni les Communes ni les Lords n'avaient rien à y voir. C'est ce que nous avons eu.

C'est-à-dire que nous n'avons pas eu ce que le parlement de Londres n'avait pas. Pourquoi s'en étonner?

Dès la session de 1792 à Québec, on vit que les chefs canadiens n'étaient pas satisfaits de la situation, et bientôt ils précisèrent leurs griefs, sans néanmoins exiger de la constitution britannique ce qu'elle ne renfermait point. Leurs plaintes portaient sur les choses du pays, mais ils se heurtaient à la non-responsabilité de l'exécutif, tout comme les whigs ou libéraux d'Angleterre. Nous étions logés à la même enseigne.

Par exemple, on disait que les salaires de certains employés du gouvernement étaient double et triple de ce qu'ils auraient dû être, mais comment y remédier? la bourse était au roi, les ministres en usaient, n'ayant de compte à rendre qu'au roi.

De tout temps il y a eu et de tout temps il y aura des réformes à invoquer. Ce qui surprend le plus c'est que, très généralement, ceux qui mettent le doigt sur une plaie de l'administration, ignorent tout à fait comment il faudrait s'y prendre pour la guérir. La longue résistance des whigs contre les abus du pou-